



Commune de Néoules - Var 83136

**POINTS A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 A 18 H**

La séance aura lieu dans la salle du conseil municipal, en mairie dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

N°	OBJET	RAPPORTEUR
	Appel des membres du conseil	M. le maire C. RYSER
	Désignation du secrétaire de séance	
	Approbation du procès-verbal de la dernière séance	
DÉCISIONS		
1	Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations attribuées au maire :	M. le maire C. RYSER
INTERCOMMUNALITÉ		
2	Approbation de l'avenant numéro 1 aux contrats de délégation de service public pour l'eau potable et l'assainissement collectif :	M. le maire C. RYSER
3	Renouvellement de la convention de gestion entre la commune et l'Agglomération Provence Verte portant sur la compétence « eaux pluviales urbaines » pour 2024 :	M. le maire C. RYSER
4	SymielecVar - Adoption de l'avenant numéro 3 de la convention constitutive de groupement de commandes d'achat d'électricité :	M. le maire C. RYSER
FINANCES		
5	Modification des tarifs famille à compter du 1er octobre 2023 :	M. le maire C. RYSER
6	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « NÉOULES EN FÊTE » :	Mme N. LEBON
7	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « NÉOULES EN ROSE » :	Mme N. LEBON
8	Convention portant subvention relative à la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants non identifiés, avec la société protectrice des animaux (SPA) :	M. le maire C. RYSER
URBANISME		
9	Acquisition d'une parcelle cadastrée E n° 218 située dans le massif de la Verrerie :	M. J. ELIE
RESSOURCES HUMAINES		
10	Gratification du personnel en contrat aidé à partir de 2023 :	M. le maire C. RYSER
AFFAIRES GÉNÉRALES		
11	Médiathèque « Le petit prince » - désherbage des ouvrages enfants et adultes :	Mme N. LEBON
12	Médiathèque « Le petit prince » - approbation du règlement intérieur /	Mme N. LEBON
13	Fête de fin d'année 2023 des séniors de la commune :	M. le maire C. RYSER
14	Modification de la composition des membres non élus de la commission extra-municipale « Jumelage » :	M. le maire C. RYSER
INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES		